

LE CARREFOUR DE LA RD25

Quelques participants s'interrogent sur l'intérêt, en terme de sécurité, de réduire la plateforme routière actuelle. Celle-ci présente, à leur sens, la possibilité de tourner assez large et ils estiment que cette configuration apporte une certaine sécurité dans les mouvements de circulation des automobilistes. Un contributeur souligne toutefois le manque d'harmonie de la courbe au niveau du « Tourne à Gauche » vers Prades qui rend la manœuvre difficile pour s'insérer sur la nationale.

Certains participants pensent que l'aménagement de ce carrefour est superflu car ils ne perçoivent pas de difficulté particulière au niveau de l'intersection, alors que d'autres préconisent la réalisation d'un rond-point afin d'obliger les automobilistes à ralentir. Cette proposition est également soutenue par le Département.

La commune de Vinça propose que le réaménagement puisse laisser la possibilité aux véhicules qui sortent du chemin rural n°4 sur la RN116 de revenir vers Vinça.

Il est demandé de prévoir un stockage central suffisant dans le sens Finestret – Prades.

L'ENTRÉE OUEST DE MARQUIXANES

Quelques contributeurs estiment que la solution retenue, si elle permet de ne pas détruire de maisons situées le long de la nationale, va rapprocher la route des habitations et occasionner des nuisances sonores pour les riverains.

Par ailleurs, ils soulignent les enjeux écologiques et les questions de la ressource en eau et de la difficulté d'écoulement des égouts d'Eus et de Marquixanes soulevées par cet aménagement. Enfin, ils remarquent que le sujet des remblais et déblais n'est pas abordé par le maître d'ouvrage.

Il est demandé si des murs antibruit sont prévus au niveau du créneau de dépassement. On craint que la faible longueur du créneau de dépassement provoque des excès de vitesse et des accidents.

Un exploitant agricole s'interroge sur l'impact de l'aménagement sur les parcelles situées à l'entrée de Marquixanes.

Quelques-uns s'interrogent sur la façon dont pourra s'articuler l'aménagement envisagé avec le futur projet de déviation de la commune.

LE CARREFOUR DE LA RD24

Certains participants notent l'importance du carrefour de la RD24 à la fois pour les bassins de population concentrés dans le secteur de Los Masos/Eus, mais aussi pour les habitants des villages environnants (Catllar, Mosset) qui se déplacent vers Prades. Il est également souligné la tendance à la hausse de l'évolution démographique de la commune de Los Masos qui, en l'espace de quelques années, a vu sa population doubler pour atteindre aujourd'hui environ 1 000 habitants.

Bien que quelques contributeurs aient le sentiment que le carrefour actuel est correctement aménagé, d'autres signalent la difficulté de s'insérer sur la nationale en raison de l'importance du trafic et de la vitesse excessive des automobilistes.

Si la sécurisation de ce carrefour est essentielle pour délester Prades, certains participants estiment qu'il s'agit d'un projet « a minima » qui ne résoudra pas le problème de sécurité, ni celui de l'accessibilité à Los Masos. Ils expliquent en effet que l'itinéraire vers Los Masos par la RD24 pose difficulté au niveau du pont SNCF dont l'étréitesse ne permet pas aux véhicules de se croiser, et peut générer des embouteillages importants, notamment lorsqu'un camion s'y engage.

Quelques contributeurs considèrent que la solution d'un rond-point serait plus judicieuse car elle permettrait de réduire la vitesse sur la ligne droite. Cette proposition est également soutenue par le Département.

Il est également demandé de prendre en compte la desserte des commerces situés à proximité.

DE L'ENTRÉE EST DE PRADES

Un exploitant agricole s'interroge sur l'impact de l'aménagement prévu sur les parcelles d'élevage situées le long de la RN116. S'il demande à connaître l'emprise réelle qui sera utilisée pour la gestion des accès riverains, il pose aussi la question des mesures compensatoires qui sont envisagées pour compenser la perte de superficie à pâturer sur les parcelles impactées.

La création d'un créneau de dépassement ne convainc pas les contributeurs qui se sont exprimés sur le sujet, en raison de la topographie difficile de la zone et du risque élevé de traversée de sangliers, fréquemment constatée sur ce secteur.

Ils se félicitent toutefois de la préservation des arbres existants.

LA DÉVIATION DE MARQUIXANES

Bien que le sujet de la déviation de Marquixanes ne fasse pas partie du programme d'aménagements soumis à la concertation, il a toutefois été évoqué à plusieurs reprises et à travers différents moyens d'expression.

Certains s'interrogent sur la raison pour laquelle la déviation de Marquixanes est dissociée du projet soumis à la concertation, car ils considèrent qu'il s'agit du « chaînon central » du tronçon Ille-sur-Têt / Prades. Un contributeur précise que si la variante nord peut diviser la population, la situation actuelle avec la traversée de poids-lourds dans la commune n'est plus supportable.

Les membres de l'association pour la protection des habitants et de l'environnement de Marquixanes (APHEM) ont rappelé à plusieurs reprises leur opposition ferme à la variante retenue à l'issue de la concertation de 2017.

Dans sa contribution sur le projet d'aménagement de la RN116, le Département des Pyrénées-Orientales a proposé de réaliser une analyse complémentaire des scénarios envisagés.

LES CONTRIBUTEURS PARTAGÉS ENTRE ATTENTES ET PRÉOCCUPATIONS

↳ **Les principales attentes** ont porté sur les points suivants :

- Privilégier la sécurité à la vitesse
- Mettre en place de mesures pour limiter la vitesse sur la nationale (limitation de vitesse, bandes rugueuses...)
- Sécuriser les intersections en sortant de Vinça et en direction de Prades
- Prendre en compte l'ensemble des mobilités (modes doux, transports en commun...)
- Réaliser un réseau de pistes cyclables sur la portion Ille-sur-Têt / Prades / Développement d'un tourisme vert
- Réactiver le projet de mise à 2x2 voies
- Rendre le projet d'aménagement de la RN116 compatible avec la déviation de Marquixanes

↳ **Les principales préoccupations** portent sur les points suivants :

- Sécurité des usagers de la nationale (automobilistes, motards, cyclistes) et des piétons
- Vitesse excessive sur la RN116
- Croissance du trafic
- Coût élevé du projet global
- Impacts du projet sur l'environnement, le cadre de vie et les terres agricoles
- Compatibilité du projet avec la déviation de Marquixanes
- Traversée de Vinça par de nouveaux flux de circulation
- Développement économique du territoire

PRINCIPALES PROPOSITIONS DES CONTRIBUTEURS

Des propositions ont été formulées à travers les différents moyens d'expression sur les points suivants :

Sécurité

- Privilégier les intersections par ronds-points
- Mettre en place un séparateur central en béton sur l'ensemble de l'itinéraire
- Limiter la vitesse à 80 km/h sur l'ensemble de l'itinéraire
- Limiter la vitesse à 70 km/h au niveau des arrêts de bus, des chemins agricoles et des zones d'habitations avec accès direct à la RN116
- Mettre en place des aménagements pour empêcher la traversée d'animaux sauvages, en particulier au niveau des créneaux de dépassement

Déplacements

- Aménager des passages sécurisés pour les piétons (signalisation, éclairage de nuit)
- Aménager des voies réservées aux modes doux (véloroute/voie verte)
- Etablir la continuité d'un itinéraire cyclable entre Bouleternère et Prades le long de la RN116
- Développer les transports en commun (trains, bus, navettes) et faciliter l'accès aux transports partagés (parking co-voiturage...)

Budget / Financement

- Investir sur les secteurs prioritaires : entrée/sortie de Rodès et de Vinça

Les principales propositions formulées à travers les différents moyens d'expression sur chaque aménagement ont été les suivantes :

Autour du passage à niveau de Bouleternère

- Maintenir une voie de desserte, sans déniveler le passage à niveau
- Reporter le budget de cet aménagement sur des secteurs prioritaires (Rodès, Vinça)
- Déniveler le passage à niveau par un passage inférieur (pont-rail) plutôt que par un passage à niveau supérieur (pont-route)

Carrefour de Rodès

- Réaliser un rond-point éclairé et annoncé par panneaux lumineux et signalisation au sol
- Passer la nationale sous le carrefour avec une bretelle d'entrée et de sortie de chaque côté et dans les deux sens
- Aménager un passage piétonnier sécurisé pour l'accès au bus de l'autre côté de la route (passerelle, passage souterrain, trottoirs...).

Autour du lieu-dit « El Moli » à l'entrée de Vinça

- Reporter le budget de cet aménagement jugé superflu sur des secteurs prioritaires (Rodès, Vinça)

Autour du carrefour RD13G

- Réaliser un rond-point éclairé et annoncé par panneaux lumineux et signalisation au sol

Autour de l'entrée Est de Vinça à la RD25

- Aménager un accès sécurisé pour l'entreprise artisanale située à proximité de la nationale
- Prévoir un trottoir sur l'ouvrage d'art supérieur (passage des randonneurs GR36)

Autour du carrefour de la RD25

- Réaliser un rond-point éclairé et annoncé par panneaux lumineux et signalisation au sol

Autour de l'entrée Ouest de Marquixanes

- Réaliser des murs antibruit le long des créneaux de dépassement

Autour du carrefour de la RD24

- Réaliser un rond-point éclairé et annoncé par panneaux lumineux et signalisation au sol

Autour de l'entrée Est de Prades

- Informer des mesures compensatoires envisagées pour compenser la perte de superficie à pâturer sur les parcelles impactées.

LES RÉPONSES APPORTÉES AUX PRINCIPALES QUESTIONS POSÉES AU COURS DES RÉUNIONS PUBLIQUES

❖ Questions liées au projet global d'aménagement sur la RN116

- L'évolution du trafic est-elle prise en compte dans le projet ? La RN116 semble connaître des niveaux de trafic très importants depuis quelques années.

Réponse de la DREAL Occitanie

Les études de trafic réalisées dans le cadre des études d'opportunité ont permis de confirmer :

- *Une stabilité des trafics constatée dans le temps, avec toutefois des pics enregistrés sur des périodes saisonnières, de l'ordre de 10 000 véhicules / jour.*
 - *Pas d'augmentation marquée de la circulation dans la projection de trafic réalisée dans le cadre du projet.*
- Les aménagements prévoient-ils une voie réservée aux cyclistes ? L'intégration de pistes cyclables pourrait-elle s'envisager au niveau des ouvrages d'art ?

Réponse de la DREAL Occitanie

La problématique du vélo est bien prise en compte par l'Etat. Des projets sont portés dans ce sens par la Communauté de communes sur Prades, et un projet de véloroute/voie verte est à l'étude par le Département. L'objectif est de permettre à ces différents acteurs d'échanger pour rendre ces projets compatibles entre eux.

❖ Questions liées à l'aménagement du carrefour de Rodès

- Est-il possible d'étudier la solution de conserver le carrefour en l'état, au niveau actuel, et de faire passer la RN116 en souterrain, avec une bretelle d'accès et de sortie de chaque côté et dans chaque sens ?

Réponse de la DREAL Occitanie

Il s'agit d'une solution qui représente un projet technique d'ampleur. Plusieurs pistes d'aménagement peuvent apparaître et les études à venir, complétées par une analyse multicritères, permettront d'établir un chiffrage de chaque option avant de pouvoir proposer une solution préférentielle au moment de l'enquête publique.

❖ **Questions liées à l'aménagement du carrefour de la RD13G**

- Une étude sur l'impact des flux de circulation dans Vinça a-t-elle été menée ?

Réponse de la DREAL Occitanie

Les études de trafic dans Vinça n'ont pas été menées à ce jour, mais des solutions seront mises en place, notamment pour l'accompagnement des collectivités dans la réflexion sur les circulations en ville.

- Les bandes rugueuses existantes seront-elles enlevées ? Sont-elles prévues à d'autres endroits ?

Réponse de la DREAL Occitanie

L'utilisation des bandes rugueuses pour matérialiser l'approche d'un carrefour reste un choix de l'exploitant des routes, la DIR Sud-Ouest. La DREAL ne prévoit pas d'autres dispositifs de ralentissement de ce type dans l'aménagement prévu ; seul le carrefour de Vinça est repris.

❖ **Questions liées à l'aménagement du carrefour de la RD25**

- Pourquoi réduire la plateforme routière au niveau du carrefour avec la RD25 qui offre aujourd'hui la possibilité de tourner assez large et apporte une certaine sécurité dans les mouvements de circulation ?

Réponse de la DREAL Occitanie

La création des îlots oblige à redresser le carrefour. La largeur de la plateforme incite à la vitesse alors qu'en le réduisant, l'usager sera obligé de ralentir pour sortir de la RN116. La reprise de ce carrefour vise donc à le rendre plus compact afin de permettre un effet de rétrécissement dans la perception de l'usager et l'inciter à ralentir.

❖ **Questions liées à l'aménagement à l'entrée Ouest de Marquixanes**

- Comment s'articulera l'aménagement décidé sur la portion ouest de Marquixanes avec le futur projet de déviation de la commune ?

Réponse de la DREAL Occitanie

Les deux projets sont analysés en s'attachant à prendre en compte l'ensemble des aménagements à réaliser (point d'entrée dans Marquixanes, desserte des riverains et des parcelles latérales à la RN116...).

ANALYSE ET SYNTHÈSE DES ARTICLES DE PRESSE PARUS EN LIGNE

La presse régionale et locale - presse écrite et audiovisuelle – s’est attachée à rendre compte du projet et à préciser les modalités la concertation.

Dans l’ensemble, les articles de presse soulignent la volonté de l’Etat d’aménager la RN116 suite à l’abandon du projet de mise à 2x2 voies.

La presse a porté, d’une manière générale, un regard objectif sur le projet et a présenté les caractéristiques des principaux aménagements envisagés.

Elle a permis à diverses reprises à différents acteurs (riverains, élus...) d’exprimer leur avis sur le projet.

Les principaux articles mettent en avant les points suivants :

Le **24 novembre, France Bleu Roussillon** informe du lancement de la concertation publique et des caractéristiques des principaux aménagements envisagés. L’article précise les dates et lieux des deux réunions publiques, ainsi que les modalités de participation du public au cours de la concertation.

Le **26 novembre, 66 News** annonce la concertation publique et rappelle les enjeux du projet et les caractéristiques des principaux aménagements. L’article informe des dates et lieux des deux réunions publiques.

Le **26 novembre, L’Indépendant** évoque le lancement de la concertation publique autour du projet d’aménagement de la RN116. Après avoir rappelé l’abandon du projet de mise à 2x2 voies, il indique le coût du nouveau projet et la nature des principaux aménagements. L’article précise les modalités de la concertation et les moyens d’expression du public.

Dans son article du **26 novembre, L’Indépendant** rappelle l’abandon du projet de mise à 2x2 voies et annonce le démarrage de la concertation publique autour du programme d’aménagements sur la RN116 entre Bouleternère et Prades. L’article présente le coût prévisionnel, le calendrier des opérations, ainsi que les caractéristiques de principaux aménagements prévus par la DREAL sur cette section. Les modalités de la concertation et le dispositif de participation du public sont également précisés.

L’article souligne particulièrement le mécontentement suscité par le projet d’aménagement du carrefour de Rodès chez une partie des habitants de la commune. Il laisse la parole à Marc Bianchini, riverain et candidat aux élections municipales, qui estime que le projet de la DREAL ne répond pas aux enjeux de sécurité au niveau de ce carrefour, notamment à l’égard des piétons.

Enfin, l’article permet au sénateur François Calvet d’exprimer son avis très critique sur le projet qu’il considère comme de la « poudre aux yeux ». Celui-ci lui semble à la fois insuffisant en termes d’enjeux de sécurité et de mobilité, et aussi incertain dans sa réalisation en raison de l’absence de financement à ce jour.

Le **30 novembre, L'Indépendant** s'attache à rendre compte de la mobilisation de 200 habitants de Rodès, en préambule de la réunion publique à Vinça, pour manifester leur mécontentement vis-à-vis des aménagements envisagés par le maître d'ouvrage. L'article précise les préoccupations de la majorité de la population, notamment en terme de sécurisation des piétons. L'article indique que la contestation pourrait s'amplifier.

Le **5 décembre, L'Indépendant** relate l'intervention du sénateur François Calvet auprès de la ministre des transports et de la Transition écologique au sujet de la qualité des infrastructures de transport dans les Pyrénées-Orientales. Il exprime son « sentiment d'abandon » et son insatisfaction suite à la réponse apportée par la ministre sur la situation de la RN116, celle-ci ayant confirmé que l'amélioration la qualité des itinéraires et les enjeux de sécurité sur la nationale seront traités sans passer par une mise à 2x2 voies. Enfin, il craint l'absence de financement dans le prochain CPER pour le réseau routier.

Dans son article du **16 décembre, L'Indépendant** indique qu'à l'occasion d'une séance du Conseil départemental, la question de l'avenir de la RN116 a figuré dans les préoccupations des élus départementaux. L'article rend compte de leurs propositions en termes d'aménagements de sécurité pour les usagers de la nationale. Le sujet du développement d'un réseau cyclable entre Bouleternère et Prades a également été évoqué.

Le **17 décembre, 66 News** profite d'annoncer le lancement de la concertation sur le projet d'aménagement de la RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades pour revenir sur les enjeux de sécurité et de mobilité sur la RN116. L'article reprend le détail des propositions du Département telles qu'elles avaient été formulées par les élus lors de la dernière séance de l'Assemblée départementale ; l'objectif étant de rendre le projet « plus ambitieux ». Enfin, l'article souligne la position du Département vis-à-vis de la déviation de Marquixanes.

NB : un communiqué de presse est paru le **29 novembre** sur le site **Ouillade.eu** sous le titre « *RN116/Projet d'aménagement entre Ille-sur-Têt et Prades : à propos de la concertation préalable...* ». Ce communiqué de presse signé par Maryse Cayrol, présidente de l'association de protection des habitants et de l'environnement de Marquixanes (APHEM), reprend une grande partie des remarques exprimées lors de la réunion publique du 27 novembre à Vinça sur les thématiques suivantes : opposition à la variante nord pour la déviation de Marquixanes et retour sur la concertation de 2017, demande d'abandon du projet d'aménagement de la RN116 et préférence au projet de mise à 2x2 voies.

PREMIERS ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE POUR LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION

La participation du public a été satisfaisante lors des deux réunions publiques organisées : environ 180 personnes au total se sont en effet déplacées pour exprimer leurs avis et questionner le maître d'ouvrage.

Le maître d'ouvrage a noté l'importance des temps d'échanges à travers les différents modes d'expression (courriels, courriers postaux, bulletins d'expression, registres), soit 87 avis (en dehors des réunions publiques). Il a particulièrement noté la volonté des participants d'approfondir les enjeux de sécurité et de mobilité des aménagements envisagés et de proposer, le cas échéant, des solutions alternatives qui répondraient mieux, selon eux, aux attentes de la population. Le maître d'ouvrage s'est montré attentif à répondre, dans la mesure des études disponibles, aux différentes questions posées et aux préoccupations exprimées.

La concertation en elle-même s'est déroulée de manière relativement apaisée, permettant au maître d'ouvrage de recueillir les points de vue des habitants et des usagers de la nationale.

Les réunions publiques ont permis des échanges constructifs entre les participants et le maître d'ouvrage.

Si plusieurs riverains ont généralement exprimé leur avis sur un aménagement en particulier, d'autres ont proposé une argumentation détaillée sur chacun des aménagements projetés, parfois sur la base de schémas, d'illustrations ou de plans joints à leur proposition.

Certains acteurs politiques (commune de Vinça, Département des Pyrénées-Orientales) ont tenu à exprimer également leur point de vue sur le projet et leurs propositions à travers divers documents (plans, délibération...).

Quelques acteurs associatifs de défense du cadre de vie ou de l'environnement ont aussi pris part au débat en utilisant largement l'ensemble des moyens d'expression à leur disposition pour se faire entendre.

La contestation a été portée principalement par une grande partie des habitants et d'élus rodésiens qui estiment que l'aménagement proposé par le maître d'ouvrage pour le carrefour de Rodès ne répond pas aux attentes et aux besoins de la population locale en termes de déplacements et de sécurité, aussi bien pour les automobilistes que pour les piétons. La réunion à Vinça a permis à certains participants d'exprimer leur revendication en déployant des banderoles en fond de salle. Une centaine de personnes s'était d'ailleurs rassemblée à Rodès avant la réunion publique pour manifester leur mécontentement vis-à-vis de l'aménagement proposé par le maître d'ouvrage sur ce secteur.

L'association de protection des habitants et de l'environnement de Marquixanes (APHEM) est également intervenue à plusieurs reprises au cours de la concertation pour rappeler son opposition au tracé retenu pour la déviation de Marquixanes, et pour critiquer le projet d'aménagement de la RN116 dont elle demande l'abandon au profit d'un projet de mise à 2x2 voies. A la réunion de Prades, des membres de l'association ont souhaité marquer leur présence en distribuant à chaque participant un bulletin d'adhésion, ainsi qu'un flyer rappelant l'objet de sa mobilisation.

SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS

Pour le maître d'ouvrage, les échanges lors de la concertation ont mis en évidence un avis général concernant :

- La nécessité de sécuriser les itinéraires de tous les usagers de la RN116 (automobilistes, cyclistes) et de prévoir des aménagements pour les piétons qui doivent se déplacer aux abords de la nationale.
- L'intérêt de prendre en compte les besoins locaux pour chaque aménagement.

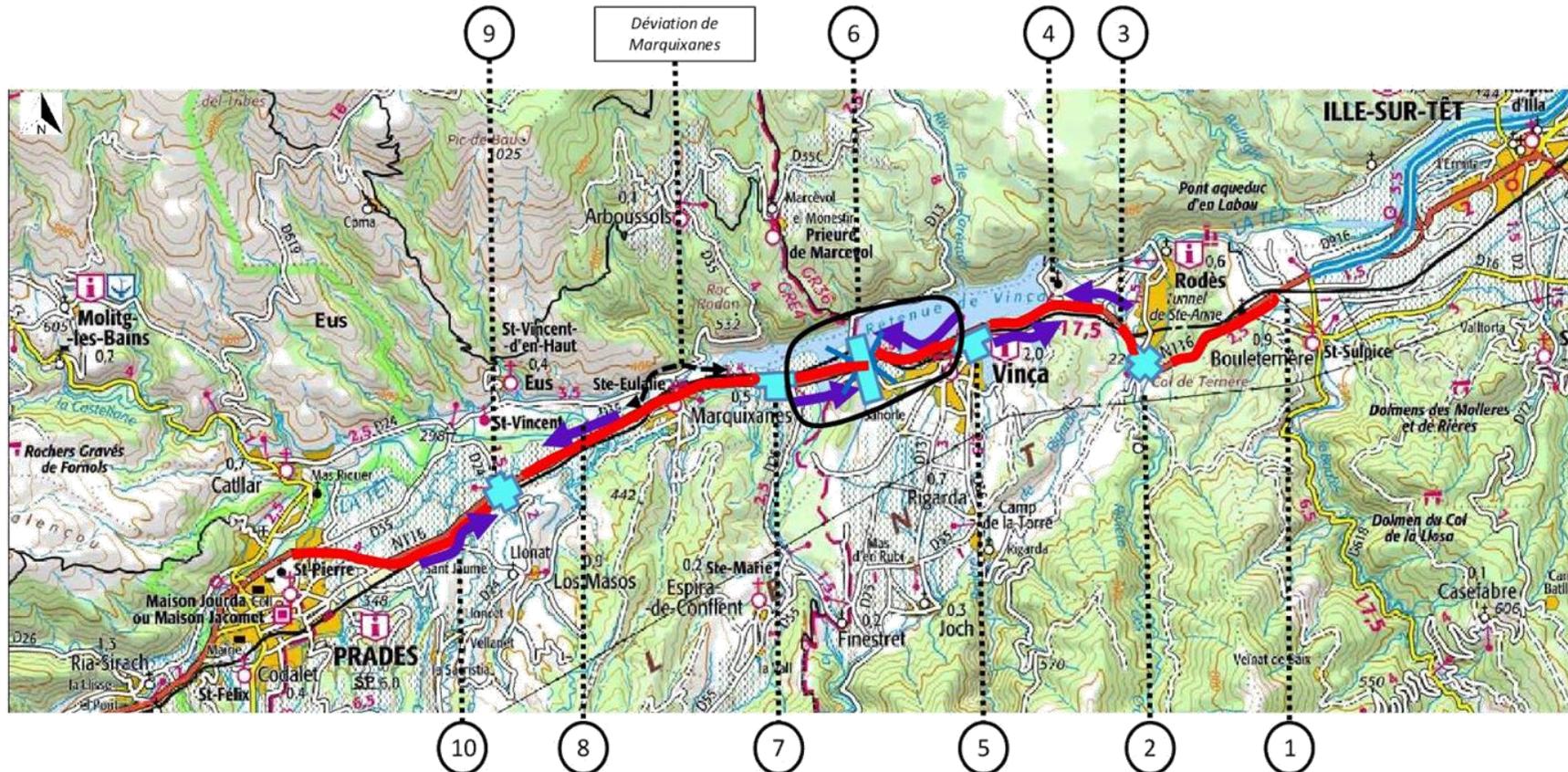
Il a noté les demandes concernant particulièrement :

- La prise en compte de l'ensemble des mobilités (transports en commun, piétons, modes doux...).
- La mise en place de mesures temporaires, en attendant le démarrage des travaux, de limitation de vitesse sur la RN116.
- L'analyse des propositions alternatives à certains aménagements présentés par la DREAL.

La DREAL Occitanie, au cours des phases d'études à venir, s'attachera à :

- Proposer des réponses appropriées aux préoccupations exprimées.
- Analyser les contributions apportées pour enrichir, au besoin, le projet.
- Permettre à chacun d'être régulièrement informé du déroulement des étapes à venir.

CHOIX DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE



Légende

- RN116
- Limites communales
- Créneaux de dépassement
- ⊕ Dénivellation
- ⊕ Intersection

1. PN Bouleternère

Le choix du maître d'ouvrage s'oriente :

- D'une part, sur une analyse du traitement de la sécurité du passage à niveau, avec une nouvelle étude d'opportunité de sa dénivellation, en tenant compte des aménagements réalisés en 2019 et des nouvelles orientations nationales sur le traitement des passages à niveau. La dénivellation si elle était confirmée pourrait s'inscrire sur le long terme.
- D'autre part, sur le traitement des accès agricoles avec suppression des accès directs à la RN116 et concentration des accès sur un chemin unique connecté à la RD916.

2. Carrefour de Rodès

La concertation met en avant des problèmes de sécurité liés aux traversées piétonnes, insuffisamment traitées par l'aménagement d'un carrefour en croix tel que proposé dans le dossier.

Le maître d'ouvrage reprendra les études relatives à l'aménagement de ce secteur en vue de dégager une proposition améliorée d'aménagement de carrefour en croix, ainsi que d'autres solutions de réaménagement complet du carrefour, de préférence par un carrefour giratoire, sans s'interdire la solution d'une dénivellation du carrefour.

Le traitement des traversées piétonnes devra être bien intégré.

L'aménagement de ce carrefour fera partie des priorités du programme d'aménagement.

3. Carrefour El Moli

Le maître d'ouvrage poursuivra des études visant à sécuriser la RN116 tout en garantissant une solution maintenant la desserte des parcelles riveraines de part et d'autre de la RN. Il analysera plus particulièrement la faisabilité de desserte à partir de voiries locales existantes ou à aménager.

4. Créneaux de dépassement séquence El Moli-Vinça

Le maître d'ouvrage maintient le réaménagement de l'offre de dépassement :

- Créneau de dépassement de l'ordre de 700 mètres dans le sens Est>Ouest
- Créneau de dépassement de l'ordre de 950 mètres dans le sens Ouest>Est

5. Carrefour RD13G

La reconfiguration du carrefour est maintenue. Le maître d'ouvrage analysera dans les études préalables à l'enquête publique, deux solutions :

- projet présenté en concertation, avec suppression du sens Vinça->Prades, transféré sur le carrefour RN116/RD13E couplé à une reconfiguration des circulations dans la traversée Vinça,
- carrefour reconfiguré permettant de réaliser le sens Vinça->Prades.

Le traitement avec carrefour giratoire n'est pas réalisable dans l'espace disponible entre la voie ferrée et la retenue du barrage de Vinça.

6. Section Ouest de Vinça

Le maître d'ouvrage maintient la dénivellation du carrefour RN116/RD13E permettant de sécuriser les échanges, ainsi que le réaménagement et la sécurisation de l'offre de dépassement, à savoir :

- Créneau de dépassement de l'ordre de 870 mètres dans le sens Est>Ouest
- Créneau de dépassement de l'ordre de 700 mètres dans le sens Ouest>Est

7. Carrefour RD25

Le maître d'ouvrage maintient le projet présenté en concertation.

Compte tenu des enjeux de sécurité et des niveaux de trafic, un carrefour giratoire n'est pas justifié. De plus, étant donné la proximité immédiate de la voie ferrée avec la RN116, un giratoire nécessiterait de désaxer la RN116 vers le sud, ce qui augmenterait fortement le coût de l'aménagement.

8. Créneau de dépassement de Marquixanes

Le maître d'ouvrage maintient la création du créneau de dépassement proposé à la concertation. Le traitement des accès riverains sera réalisé par une voie de desserte. Dans la suite des études, la faisabilité de l'allongement du créneau à l'Ouest sera étudiée.

9. Carrefour RD24

Le maître d'ouvrage choisit de poursuivre les études sur les deux configurations soumises à la concertation. Le traitement des arrêts de bus existants sera intégré à l'étude.

Étant donné la proximité immédiate avec la RN116 de la voie ferrée d'une part, et des bâtis d'autre part, un schéma de type carrefour giratoire ne peut pas être retenu.

10. Créneau de dépassement en sortie de Prades

Le maître d'ouvrage maintient la proposition soumise à la concertation, à savoir la création d'un créneau de dépassement de l'ordre de 530 mètres dans le sens Ouest>Est, tout en s'assurant du maintien des accès à toutes les parcelles et activités riveraines.

ÉTAPES À VENIR

Le présent bilan sera partagé avec les collectivités territoriales et les élus locaux associés au comité de suivi de la RN116. Sur la base des conclusions tirées de la concertation, la DREAL Occitanie arrêtera les orientations retenues pour la suite du projet. Elles constitueront la base des études à venir.

Après que le bilan ait été arrêté par le Préfet des Pyrénées-Orientales, le maître d'ouvrage le rendra public, avec sa mise en ligne sur la page internet dédiée au projet sur le site de la DREAL Occitanie : <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/concertation-du-27-novembre-au-20-decembre-2019-a24844.html>

Tout au long des phases d'études à venir, la page internet dédiée au projet servira de point d'information pour le public.



ANNEXES

AFFICHE RÉGLEMENTAIRE	40
SUPPORTS D'INFORMATION	41
ARTICLES DE PRESSE PARUS SUR INTERNET	44
COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS PUBLIQUES	53
CONTRIBUTIONS REÇUES PAR COURRIEL	66
CONTRIBUTIONS REÇUES PAR COURRIER POSTAL	112
BULLETINS D'EXPRESSION	117
CONTRIBUTIONS DÉPOSÉES SUR LES REGISTRES D'EXPRESSION	126

AFFICHE RÉGLEMENTAIRE

Format A2



CONCERTATION PRÉALABLE

sur le projet d'aménagement de la RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades

Organisée par l'Etat – DREAL Occitanie,
au titre de l'article L121-15-1 du Code de l'environnement,

du 27 novembre au 20 décembre 2019

La concertation porte sur différents aménagements sur place de la RN116 entre les communes de Prades et d'Ille-sur-Têt.

La DREAL Occitanie organise les **réunions publiques** suivantes :

- **le 27 novembre 2019 à 18h30**, salle des fêtes du groupe Pierre Gipulo, 17 avenue du Général de Gaulle à Vinça
- **le 11 décembre 2019 à 18h30**, salle du Foirail, rue du Foirail à Prades

Pour s'informer et donner son avis :

- une exposition sur le projet et un registre d'expression en mairies de Prades et de Vinça
- le site internet DREAL Occitanie : <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/concertation-a24844.html>
- une adresse mail : concertation-rn116.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr
- Par courrier :
DREAL Occitanie
« Direction Transports, à l'attention de M. ASSEMAT »
520 allée Henri II de Montmorency
CS 69007
34064 MONTPELLIER CEDEX 2

A la suite de cette concertation, la DREAL Occitanie produira un bilan qui sera disponible sur son site internet.

SUPPORTS D'INFORMATION

Dossier de concertation (format A4 fermé, 34 pages) (extraits)



INTRODUCTION - LA CONCERTATION PREALABLE

OBJET DE LA CONCERTATION PREALABLE

Le projet de la RN116 est un projet d'aménagement routier, qui vise à améliorer la sécurité, la fluidité et la qualité de service de la route nationale 116 entre Ile-sur-Têt et Prades. Ce projet est soumis à une concertation préalable afin de recueillir l'avis des citoyens et des associations concernées.



SYNTHÈSE

Thématique	Enjeux et constatations
Traffic et mobilité	La RN116 assure un rôle crucial pour la mobilité locale et régionale, particulièrement pour les habitants de la zone d'habitat dispersé. Le trafic est en constante augmentation, ce qui entraîne des congestions et des retards.
Sécurité routière	Les accidents de la RN116 sont malheureusement malheureusement nombreux. Les causes sont diverses : vitesse excessive, visibilité réduite, état de la chaussée, etc.
Préservation de la ressource en eau	Il s'agit d'une ressource précieuse pour l'alimentation en eau potable, avec des enjeux de préservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité.
Coût, fiabilité	Le projet nécessite des investissements importants et des travaux d'entretien réguliers. Il est essentiel de garantir la fiabilité et la durabilité de l'ouvrage.
Milieu naturel	Le projet implique des travaux de terrassement et de génie civil, ce qui peut avoir des impacts sur le milieu naturel et la biodiversité.
Agrofonction	Le projet implique des travaux de terrassement et de génie civil, ce qui peut avoir des impacts sur l'agriculture et les activités agricoles.
Paysage et cadre de vie	Le projet implique des travaux de terrassement et de génie civil, ce qui peut avoir des impacts sur le paysage et le cadre de vie des habitants.

Enjeu Environnemental

Le projet implique des travaux de terrassement et de génie civil, ce qui peut avoir des impacts sur le milieu naturel et la biodiversité. Il est essentiel de garantir la fiabilité et la durabilité de l'ouvrage.

LE PROJET SOUSMIS A LA CONCERTATION

Le projet de la RN116 est un projet d'aménagement routier, qui vise à améliorer la sécurité, la fluidité et la qualité de service de la route nationale 116 entre Ile-sur-Têt et Prades. Ce projet est soumis à une concertation préalable afin de recueillir l'avis des citoyens et des associations concernées.

SEQUENCE 1 : ENTRE ILLSURTET ET VINCA

Le projet consiste à améliorer la sécurité et la fluidité de la route nationale 116 entre Ile-sur-Têt et Vinca. Les travaux comprennent des travaux de terrassement, des travaux de génie civil, et des travaux de signalisation.

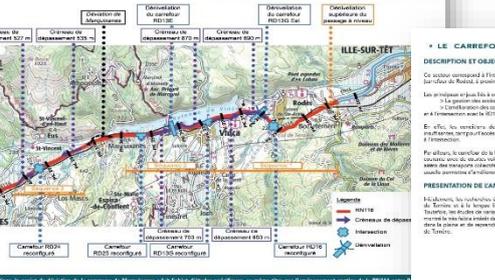
SEQUENCE 2 : ENTRE VINCA ET MARQUIGNANES

Le projet consiste à améliorer la sécurité et la fluidité de la route nationale 116 entre Vinca et Marquignanes. Les travaux comprennent des travaux de terrassement, des travaux de génie civil, et des travaux de signalisation.

SEQUENCE 3 : ENTRE MARQUIGNANES ET PRADES

Le projet consiste à améliorer la sécurité et la fluidité de la route nationale 116 entre Marquignanes et Prades. Les travaux comprennent des travaux de terrassement, des travaux de génie civil, et des travaux de signalisation.

PLAN DE SYNTHÈSE DES AMENAGEMENTS PROJES



SOUS-SECTION : LE CARREFOUR DE VINCA (RD 93)

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Le projet consiste à améliorer la sécurité et la fluidité de la route nationale 116 au carrefour de Vinca. Les travaux comprennent des travaux de terrassement, des travaux de génie civil, et des travaux de signalisation.

PRESENTATION DE L'AMENAGEMENT

Le projet consiste à améliorer la sécurité et la fluidité de la route nationale 116 au carrefour de Vinca. Les travaux comprennent des travaux de terrassement, des travaux de génie civil, et des travaux de signalisation.

IMPACTS PRINCIPAUX

Le projet implique des travaux de terrassement et de génie civil, ce qui peut avoir des impacts sur le milieu naturel et la biodiversité. Il est essentiel de garantir la fiabilité et la durabilité de l'ouvrage.



LE CARREFOUR AVEC LA RD16

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

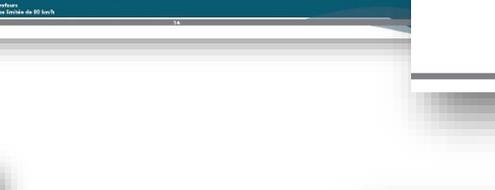
Le projet consiste à améliorer la sécurité et la fluidité de la route nationale 116 au carrefour avec la RD16. Les travaux comprennent des travaux de terrassement, des travaux de génie civil, et des travaux de signalisation.

PRESENTATION DE L'AMENAGEMENT

Le projet consiste à améliorer la sécurité et la fluidité de la route nationale 116 au carrefour avec la RD16. Les travaux comprennent des travaux de terrassement, des travaux de génie civil, et des travaux de signalisation.

IMPACTS PRINCIPAUX

Le projet implique des travaux de terrassement et de génie civil, ce qui peut avoir des impacts sur le milieu naturel et la biodiversité. Il est essentiel de garantir la fiabilité et la durabilité de l'ouvrage.



LES SUITES A DONNER

LES PROCÉDURES REGLEMENTAIRES

Le projet est soumis à une concertation préalable, qui est une étape obligatoire de la procédure de concertation publique. Les travaux comprennent des travaux de terrassement, des travaux de génie civil, et des travaux de signalisation.

LA REALISATION DES TRAVAUX

Le projet est soumis à une concertation préalable, qui est une étape obligatoire de la procédure de concertation publique. Les travaux comprennent des travaux de terrassement, des travaux de génie civil, et des travaux de signalisation.



LES SUITES A DONNER

LES PROCÉDURES REGLEMENTAIRES

Le projet est soumis à une concertation préalable, qui est une étape obligatoire de la procédure de concertation publique. Les travaux comprennent des travaux de terrassement, des travaux de génie civil, et des travaux de signalisation.

LA REALISATION DES TRAVAUX

Le projet est soumis à une concertation préalable, qui est une étape obligatoire de la procédure de concertation publique. Les travaux comprennent des travaux de terrassement, des travaux de génie civil, et des travaux de signalisation.



Document d'information (A4 fermé, 6 pages)

DREAL OCCITANIE

AMÉNAGEMENT ENTRE Ille-sur-Têt et Prades RN 116
De la plaine à la montagne

Document d'information - Novembre 2019

Améliorer le niveau de service de la RN116

La section entre les communes d'Ille-sur-Têt et Prades est décrite dans une politique générale continue de l'aménagement de la RN116, une route dont la commission "Mobilités 21" a jugé indispensable la modernisation compte tenu de son rôle en matière de desserrement des territoires qu'elle dessert. Le programme d'aménagement de la RN116, initialement 2x2 voies de type autoroutier, a été modifié pour se concentrer désormais sur un aménagement de l'infrastructure existante, à l'exception de la déviation de Marquixanes (qui a déjà fait l'objet d'une concertation publique spécifique en 2017).

Les deux enjeux

- Améliorer la sécurité et le confort pour tous les usagers de l'infrastructure routière.
- Optimiser et fluidifier le temps de parcours.

Les aménagements envisagés

- Traitement et sécurisation des carrefours existants avec les routes départementales.
- Création de créneaux de dépassement sur les sections identifiées afin d'améliorer l'offre en dépassement sécurisé.
- La déviation de Marquixanes fait l'objet d'études et d'un planning spécifiques.

LE PROJET SOUSMIS À LA CONCERTATION

Le projet porte sur 11 aménagements répartis en 3 séquences :

- Séquence 1 : entre Ille-sur-Têt et Vinça
- Séquence 2 : entre Vinça et Marquixanes
- Séquence 3 : entre Marquixanes et Prades

Les études engagées à ce stade permettent d'identifier les variantes qui apparaissent les plus pertinentes.

LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

L'objectif est de confirmer le choix des solutions proposées afin de poursuivre les études techniques et les procédures réglementaires.

La concertation est invitée à exprimer ses préférences et son point de vue.

Elle s'inscrit dans le cadre des dispositions prévues à l'article L127-10-1 et suivants du Code de l'Environnement.

En tant que maître d'ouvrage de l'opération, l'Etat pilote cette concertation qui se déroule du 27 novembre au 20 décembre 2019. Son bilan sera rendu public.

9 aménagements soumis à la concertation

Au total, l'itinéraire entre Prades et Ille-sur-Têt correspond à un décloisonnement de 9 aménagements répartis en trois sections. Chaque section a fait l'objet de plusieurs réunions de concertation qui ont abouti aux solutions présentées à la concertation.

L'option de réaménagement de la RN116 est donc la combinaison de plusieurs options locales particulièrement qui, mises bout à bout, forment un programme global homogène, répondant aux deux objectifs principaux de sécurité et d'optimisation des temps de parcours.

PLAN DE SYNTHÈSE DES A

La concertation : écouter et dialoguer

Comment s'informer

- Le dossier de concertation mis à disposition dans le maître d'ouvrage, Bouleternière, Prades, Vinça, Marquixanes, Est et Prades.
- Une exposition sur le projet avec les panneaux d'information.
- Le document de présentation mis à disposition et en téléchargement sur le site internet de la DREAL Occitanie : www.dreal-occitanie.developpement-durable.gouv.fr/concertation-40484.html

Deux réunions publiques :

- le 17 novembre 2019 à 19h30 à Vinça (salle des fêtes du groupe Pierre Gaspard, 17 avenue du Général de Gaulle)
- le 17 décembre 2019 à 19h30 à Prades (salle de l'Éclair, rue de France)

A cette occasion, la DREAL Occitanie présente le projet et discute ses éventuels impacts à s'exprimer.

Le calendrier

09/11/2019	17/11/2019	20/11/2019	27/11/2019	04/12/2019	11/12/2019	18/12/2019	25/12/2019
Publication du dossier de concertation	Exposition de la concertation	Publication des avis de concertation	Exposition de la concertation	Publication des avis de concertation	Exposition de la concertation	Publication des avis de concertation	Publication des avis de concertation

Séquence 1 : entre Ille-sur-Têt et Vinça

Le passage à niveau de Bouleternière

Cette section est caractérisée par un large type d'usage en plaine, entre la sortie du plateau de la D22 vers le col de la Tour de Termès. La RN116 intègre le site fermé par un passage à niveau sur la partie est de cette ligne droite.

Les principaux enjeux

- Qualité des accès routiers vers les exploitations.
- Sécurisation du passage à niveau et des déplacements à l'ouest de Bouleternière.

La solution retenue

Déclassement autoroutier du passage à niveau. Il s'agit de faire passer la RN116 au-dessus de la voie ferrée, permettant une circulation à l'écart de la RN115. Les accès routiers sont fluidifiés par la création de passages continus et sécurisés, aucun dépassement n'est possible.

Le coût de cette opération est estimé à 9 M€.

Entre le passage à niveau de Bouleternière et le col de Termès

Ce secteur correspond à l'intersection entre la RN116 et la RD16 (carrefour de Prades), à proximité immédiate du col de Termès.

Les principaux enjeux

- Fluidifier les accès routiers proches de l'intersection.
- Amélioration des conditions de visibilité au col de Termès et à l'intersection avec la D22.

La solution retenue

Carrefour de feux : repartir des longueurs caractéristiques du carrefour ; adaptation des voies de circulation et de circulation, au sein de l'axe principal à l'est de la RN116 sur des zones étroites pour que les véhicules puissent tourner plus facilement ; réalisation des accès de bus ; mise en place d'un cheminement piéton ; aménagement des zones de stationnement ; mise en place de la glorieuse au col de Termès pour pouvoir garantir la visibilité à 80 km/h ; les accès routiers au niveau du col sont sécurisés par l'installation d'un réseau secondaire via le col de la RN116.

Le coût de cette opération est estimé à 2,2 M€.

Du lieu-dit "El Molli" à l'entrée de Vinça

Ce secteur correspond à l'intersection entre la RN116 et la RD16 (carrefour de Prades), à proximité immédiate du col de Termès.

Les principaux enjeux

- Sécurisation de l'intersection localisée en bas de la rampe (carrefour D22).
- Création de dépassement (proportionnel aux conditions).

La solution retenue

Réalisation d'un créneau de dépassement allongé avec une déviation du carrefour (de passage souterrain à gabarit routier). Cela signifie qu'il y a une adaptation de la longueur du créneau de dépassement afin que la rampe soit dans le sens Ouest-Est pour permettre de croquer deux créneaux de longueur suffisante, tout en assurant le mouvement au niveau de l'intersection qui sera déviée.

Le coût de cet aménagement est estimé à 6,5 M€.

Séquence 2 : entre Vinça et Marquixanes

Le carrefour de la RD136

Ce secteur correspond au carrefour entre la RN116 et la RD136.

Le principal enjeu

- La solution retenue

Réaménagement du "Tour à Gauche", réajustement par le mouvement de circulation de la RD136 vers la RN116 en direction de Prades qui est reporté sur le carrefour avec la RD136, sécurisé. La vitesse maximum autorisée pour les véhicules est portée à 80 km/h.

Le coût de cet aménagement est estimé à 0,5 M€.

De l'entrée Est de Vinça à la RD25

Ce secteur correspond à l'intersection entre le carrefour avec la RD136 et celui avec la RD25. Le régime routier est l'intersection avec une déviation 100%.

Les principaux enjeux

- Sécurisation de l'intersection entre la RN116 et la RD25.
- Création de dépassement, précisément à leurs entrées.

La solution retenue

Création de 2 créneaux de dépassement avec déviation du carrefour de la RD25. Cet aménagement permet de créer les possibilités de dépassement (700 mètres) pour le créneau dans le sens Ouest-Est et 170 mètres dans le sens inverse. Entre ces deux créneaux, un pont de la déviation de deux sens de circulation relie ce passage souterrain à un ouvrage de franchissement de la RN116 d'une longueur de 40 mètres.

Le coût de cet aménagement est estimé à 4,5 M€.

Le carrefour de la RD25

Cette section correspond à l'intersection entre la RN116 et la RD25.

Le principal enjeu

- La solution retenue

Réaménagement du "Tour à Gauche", réajustement des voies de circulation, réalisation de la partie forme routière (pas glorieuse), un élargissement par rapport à la voie ferrée.

Le coût de cet aménagement est estimé à 0,5 M€.

Séquence 3 : entre Marquixanes et Prades

L'entrée Ouest de Marquixanes

Cette section commence à partir de la partie Ouest de Marquixanes, juste après l'accès à la zone agricole.

Le principal enjeu

- Optimiser le passage à niveau et des déplacements à l'ouest de Bouleternière.

La solution retenue

Création d'un créneau de dépassement sans le sens Ouest-Est de faible longueur (250 mètres) qui permet de ne pas être de l'écart de la RN116. L'aménagement de cette section nécessitera un dépassement des ouvrages existants à l'ouest de Marquixanes de deux ou trois ans, à l'est de la zone.

Le coût de cette opération est estimé à 2 M€.

Le carrefour de la RD24

Cette section correspond à l'intersection entre la RN116 et la RD24.

Les principaux enjeux

- Sécurisation et élargissement de la partie Ouest de la RN116.
- Amélioration des conditions de visibilité au col de Termès et à l'intersection avec la D22.

La solution retenue

Création de feux : repartir des longueurs caractéristiques du carrefour ; adaptation des voies de circulation et de circulation, au sein de l'axe principal à l'est de la RN116 sur des zones étroites pour que les véhicules puissent tourner plus facilement ; réalisation des accès de bus ; mise en place d'un cheminement piéton ; aménagement des zones de stationnement ; mise en place de la glorieuse au col de Termès pour pouvoir garantir la visibilité à 80 km/h ; les accès routiers au niveau du col sont sécurisés par l'installation d'un réseau secondaire via le col de la RN116.

Le coût de cette opération est estimé à 1,2 M€.

De l'entrée Est de Prades

Cette section commence juste après le carrefour de la RD25 et se termine à l'entrée de l'agglomération de Prades, au niveau du carrefour avec la D22.

Les principaux enjeux

- Création de dépassement allongé en l'absence de possibilité d'intersection géométrique idéale.
- Sécurisation des accès en prenant en compte les lignes d'axe existants.
- Création des accès routiers.

La solution retenue

Création d'un créneau de dépassement sans le sens Ouest-Est de faible longueur (250 mètres). L'accès au Nord à l'agglomération de Prades est sécurisé ("Tour à Gauche"). Pour éviter les accès au Nord, le débouché de la route est sécurisé. Pour éviter l'usage d'un aménagement de la partie Ouest de la RN116 avec un dépassement des ouvrages existants, le régime des passages sera maintenu avec le même sens de circulation que la partie Ouest.

Le coût de cette opération est estimé à 0,5 M€.

Panneaux d'information (85 x 200 cm)

AMÉNAGEMENT ENTRE Ile-sur-Têt et Prades RN 116
De la plaine à la montagne

Concertation publique
du 27 novembre au 20 décembre

PLAN DE SYNTHÈSE DES AMÉNAGEMENTS PROJÉTÉS

Améliorer le niveau de service de la RN116
La section entre les communes d'Ile-sur-Têt et Prades s'inscrit dans une politique générale continue de l'aménagement de la RN116, une route dont la conception "Modèle 21" a été indépendante de la modernisation complète tenue de son rôle en matière de développement des territoires qu'elle dessert.

Le programme d'aménagement de la RN116, initialement 200 voies de type autoroute, a été modifié pour se concentrer désormais sur un aménagement de l'infrastructure existante, à l'exception de la division de Marquixanes (qui a déjà fait l'objet d'une concertation publique spécifique en 2017).

Les deux enjeux
> Améliorer la sécurité et le confort pour tous les usagers de l'infrastructure routière.
> Optimiser et faciliter le temps de parcours.

Les aménagements envisagés
> Traitement et sécurisation des carrefours existants avec les routes départementales.
> Création d'ornèaux de dépassement sur les sections identifiées afin d'augmenter l'offre en dépassement autorisé.
La division de Marquixanes fait l'objet d'études et d'un planing spécifique.

Le projet soumis à la concertation
Le projet porte sur 9 aménagements répartis en 3 séquences :
> Séquence 1 : entre Ile-sur-Têt et Vingà
> Séquence 2 : entre Vingà et Marquixanes
> Séquence 3 : entre Marquixanes et Prades

Les études engagées à ce stade permettent d'identifier les variantes qui apparaissent les plus pertinentes.

L'objectif de la concertation est de confirmer le choix des solutions proposées afin de poursuivre les études techniques et les procédures réglementaires.

La public est invité à exprimer ses préoccupations et son point de vue.

AMÉNAGEMENT ENTRE Ile-sur-Têt et Prades RN 116
De la plaine à la montagne

Comment s'informer

Les objectifs de la concertation préalable
La présente concertation préalable s'inscrit dans le cadre des dispositions prévues à l'article L121-15-1 et suivants du Code de l'Environnement.

Deux réunions publiques :
le 17 novembre 2019 à 18h30 à Vingà (salle des fêtes du groupe Pierre Caputo, 17 avenue du Général de Gaulle)
le 11 décembre 2019 à 18h30 à Prades (salle du Forum, rue du Forum)

A cette occasion, le DREAL présente le projet et chacun sera ensuite invité à s'exprimer.

Comment s'exprimer

Par courriel : concertation-rn116.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr
> Sur le registre de la concertation mis à disposition dans les mairies de Prades et de Vingà.
> Par courrier postal : DREAL Occitanie - Direction des Transports - à l'attention de M. ADJEEMAT 620, Allée Henri et de Montromény - CG 66007 81045 Montpellier - Cedex 02

La solution retenue par le maître d'ouvrage
L'issue de la concertation préalable sera étudiée en détail, dans le cadre des études techniques complémentaires pour affiner les caractéristiques de l'infrastructure : travaux topographiques terrestres, reconnaissances géotechniques et des réseaux existants, études hydrauliques, et acoustiques.

Des études auront pour but la préparation à l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP). Le projet sera ainsi exposé au public qui pourra alors s'exprimer sur son utilité et les dispositions techniques, à son issue, un arrêté préfectoral viendra prononcer la DUP.

Le calendrier

Et voilà que toutes d'ouvrage de rénovation, c'est public- cette concertation qui se déroule du 27 novembre au 20 décembre 2019. Son itinéraire n'est pas public.

AMÉNAGEMENT ENTRE Ile-sur-Têt et Prades RN 116
De la plaine à la montagne

entre Ile-sur-Têt et Vingà

Le passage à niveau de Bouleternère
Cette section est caractérisée par une longue ligne droite en plaine, entre la sortie du giratoire droit de la ZAC voies et le pied du col de Ternère. La RN116 intercepte la voie fermée par un passage à niveau sur la partie est de cette ligne droite.

Les principaux enjeux
> Gestion des accès rivaux nombreux (agricoles)
> Sécurisation du passage à niveau et des dépassements à l'Ouest de celui-ci

La solution retenue
Dénivellation supérieure du passage à niveau : il s'agit de faire passer la RN116 au-dessus de la voie fermée, permettant une circulation à 60km/h sur la RN116. Les accès rivaux sont réalisés par la création de plusieurs contre-allées, aucun dépassement n'est possible.

Le coût de cette opération est estimé à 9 M€.

Entre le passage à niveau de Bouleternère et le col de Ternère
Ce secteur correspond à l'intersection entre la RN116 et la RD16 (carrefour de Rodas), à proximité immédiate du col de Ternère.

Les principaux enjeux
> Gestion des accès rivaux proches de l'intersection
> Amélioration des conditions de visibilité au col de Ternère à l'intersection avec la RD16

La solution retenue
Carrefour de Rodas : reprise des longueurs caractéristiques du carrefour ; suppression des voies d'orientation et de décelération, qui sont remplacées à la sortie de la RN116 par des rayons élargis pour que les véhicules puissent tourner plus facilement ; matérialisation des arrêts de bus ; mise en place d'un cheminement piéton, de l'arrêt de bus nord au parking ; reprise de la géométrie au col de Ternère pour pouvoir garantir la visibilité à 80 km/h ; les accès directs au niveau du col supprimés puis rebatus sur un réseau secondaire (vis à dénivelé de la RN116).

Le coût de cette opération est estimé à 2,2 M€.

Du lieu-dit "El Moli" à l'entrée de Vingà
Ce secteur correspond sommairement à la rampe permettant de rejoindre la retenue d'eau de Vingà à partir du passage sous la voie ferrée.

Les principaux enjeux
> Sécurisation de l'intersection localisée en bas de la rampe (carrefour d'El Moli)
> Créneaux de dépassement (principalement aux ascotés)

La solution retenue
Réalisation de 2 ornèaux de dépassement allongés avec une dénivellation du carrefour Est (passage souterrain à gabarit réduit). Cela signifie qu'il y a une augmentation de la longueur du créneau de dépassement situé hors de la rampe (celui dans le sens Ouest-Est) pour permettre de proposer deux ornèaux de longueur suffisante, tout en sécurisant les mouvements au niveau de l'intersection qui sera dénivelée.

Le coût de cet aménagement est estimé à 5,5 M€.

AMÉNAGEMENT ENTRE Ile-sur-Têt et Prades RN 116
De la plaine à la montagne

entre Vingà et Marquixanes

Le carrefour de la RD136
Ce secteur correspond au carrefour entre la RN116 et la RD136.

Enjeu principal : sa sécurisation.

La solution retenue
Reconfiguration du "Tourne à Gauche" : autorisant pas le mouvement de circulation de la RD136 vers la RN116 en direction de Prades (qui est reporté sur le carrefour avec la RD19E, sécurisée). La vitesse maximum autorisée pour les véhicules est portée à 50 km/h.

Le coût de cet aménagement est estimé à 0,5 M€.

De l'entrée Est de Vingà à la RD25
Ce secteur correspond au tronçon entre le carrefour avec la RD136 et celui avec la RD25. L'engorgement intersection avec la départementale 19E.

Les principaux enjeux
> Sécurisation de l'intersection entre la RN116 et la RD19E
> Créneaux de dépassement, principalement leurs extrêmes

La solution retenue
Création de 2 ornèaux de dépassement avec dénivellation du carrefour de la RD19E. Cet aménagement permet de conserver les possibilités de dépassement (703 mètres pour le ornèau dans le sens Ouest-Est et 670 mètres dans le sens inverse). Entre ces deux ornèaux, on prévoit la réalisation de deux demi-carrefours réalisés par un passage supérieur, via un ouvrage de franchissement de la RN116 d'une longueur de 40 mètres.

Le coût de cet aménagement est estimé à 4,5 M€.

Du lieu-dit "El Moli" à l'entrée de Vingà
Ce secteur correspond à l'intersection entre la RN116 et la RD25.

Enjeu principal : sa sécurisation.

La solution retenue
Reconfiguration du "Tourne à Gauche" : matérialisation des lots (poutures), réduction de la plate-forme routière trop généreuse, un engorgement par rapport à la voie ferrée.

Le coût de cet aménagement est estimé à 0,5 M€.

AMÉNAGEMENT ENTRE Ile-sur-Têt et Prades RN 116
De la plaine à la montagne

entre Marquixanes et Prades

L'entrée Ouest de Marquixanes
Cette section commence à partir de la sortie Ouest de Marquixanes, juste après l'accès à la zone artisanale.

Enjeu principal : création d'un dépassement autorisé, soit par amélioration de la géométrie de la route existante, soit par création d'un ornèau de dépassement.

La solution retenue
Création d'un ornèau de dépassement de faible longueur (536 mètres) qui permet de ne pas détruire de bâtiment d'habitation situé le long de la RN116. L'aménagement de cette section nécessitera un élargissement des ouvrages permettant le franchissement de deux cours d'eau, à l'état du tronçon.

Le coût de cette opération est estimé à 3 M€.

Le carrefour de la RD24
Cette section correspond à l'intersection entre la RN116 et la RD24.

Les principaux enjeux
> Sécurisation qui implique l'amélioration de sa perception afin d'avoir une meilleure compréhension du fonctionnement de l'intersection
> Gestion des accès rivaux

La solution retenue
Deux variantes possibles soumises à concertation :
- Variante 1 : carrefour en double "Tourne à Gauche" reconstruit
- Variante 2 : carrefour en croix avec descente des rivaux réalisée par l'arrière pour des échanges plus directs.

Cette proposition repose sur le principe de 2 accès de la RD24 sur la RN116, en supportant l'axe central pour en faire une voie de stockage (permettant de changer de direction sans gêner la circulation de l'axe routier que l'on quitte). Elle peut se situer à droite ou à gauche de la voie de circulation pour limiter les ralentissements sur la route nationale.

Le coût de cette opération est estimé à 12 M€.

L'entrée Est de Prades
Cette section commence juste après le carrefour de la RD25 et se termine à l'entrée de l'agglomération de Prades, au niveau du carrefour giratoire de Canigou.

Les principaux enjeux
> Création de dépassement autorisé en l'absence de possibilité d'amélioration géométrique notable
> Gestion des accès rivaux

La solution retenue
Création d'un ornèau de dépassement dans le sens Ouest-Est de faible longueur (627 mètres). L'accès actuel à l'entreprise COMEDRO est conservé ("Tourne à Gauche"). Pour rétablir les accès au Nord, la réalisation de contre-allées sera nécessaire. Par ailleurs, il faut prévoir un aménagement de la plateforme avec un élargissement des accotements. L'alignement des platanes sera maintenu avec la mise en place d'une glissière le long des arbres.

Le coût de cette opération est estimé à 3,5 M€.

ARTICLES DE PRESSE PARUS SUR INTERNET

24 novembre 2019

France Bleu Roussillon

Transports

Voici les 13 aménagements prévus sur la Nationale 116 entre Ille-sur-Têt et Prades

Dimanche 24 novembre 2019 à 17:00 - Par François David, France Bleu Roussillon



Après l'abandon du projet de 2x2 voies, l'Etat souhaite mener d'importants travaux sur la N116 : suppression de passages-à-niveau, création de crèneaux de dépassement et réaménagement des carrefours. L'enquête publique démarre ce mercredi.



L'Etat souhaite supprimer le passage-à-niveau de Bouleternière - Capture d'écran Google Street View

Perpignan, France

La Nationale 116 devrait connaître d'importants travaux ces prochaines années entre Ille-sur-Têt et Prades. Cette section devait initialement être élargie en 2x2 voies, mais le projet - jugé trop cher - a été abandonné en 2016. A la place, l'Etat avait promis des aménagements d'ampleur pour améliorer la circulation et renforcer la sécurité.

Trois ans plus tard, 13 projets d'aménagement ont été retenus par le Dreal, et vont faire l'objet d'une enquête publique pendant un mois à partir de ce mercredi 27 novembre. La population pourra en prendre connaissance lors de deux réunions publiques.



Suppression de passages-à-niveau

D'ici quelques années, vous ne devriez plus avoir à franchir un seul passage à niveau entre Perpignan et Prades. Avec le contournement de la ville de Marquixanes, le tracé de la Nationale 116 ne coupera plus la ligne TER. Et le passage-à-niveau de Bouleternière sera remplacé par un pont, où l'on pourra circuler à 90km/h.

Création de crèneaux de dépassement

Pour éviter que les automobilistes restent coincés trop longtemps derrière un véhicule lent, un tracteur ou un camping-car, l'Etat propose de créer de nouveaux crèneaux de dépassement d'une longueur de 500 mètres entre Marquixanes et Prades, dans les deux sens de circulation. Par ailleurs, les trois crèneaux de dépassement existant sur la commune de Vinça seraient rallongés.

Réaménagement des carrefours

Jugés dangereux ou non-conformes, six carrefours devraient faire l'objet de travaux de réaménagement sur les communes de Rodés (RD16), Vinça (RD13G et RD13E) et Eus (RD24). Il est notamment question de construire des ponts ou des tunnels pour éviter aux automobilistes d'avoir à traverser les voies de la Nationale 116.

Deux réunions publiques

Dans le cadre de l'enquête publique, la population est conviée à deux réunions d'information.

- A Vinça, le 27 novembre à 18h30, salle Gipulo (17 avenue général de Gaulle)
- A Prades, le 11 décembre à 18h30, salle du Foirail.

Les habitants peuvent également s'exprimer sur les registres mis à disposition en mairie de Vinça et Prades, ou par courrier à la Dreal Occitanie.

Mots-clés :

- Accident de la route
- Aménagement du territoire
- BTP - Bâtiment et travaux publics
- Info trafic - Circulation routière
- mobilité
- Quartiers - Travaux



François David
France Bleu Roussillon

La RN116 va-t-elle se faire une nouvelle beauté ?

par **Anthony Montardy** — Il y a 2 mois 🗨️ 1



Capture d'écran - Google Street View.

PUBLICITÉ



La route nationale 116 pourrait bien se faire une nouvelle beauté. Après l'abandon du projet de la 2x2 voies jusqu'à Prades, une enquête publique démarre ce mercredi.

Selon nos confrères de *France bleu Roussillon*, l'État veut réaliser plusieurs travaux pour sécuriser et fluidifier le trafic. Sur le plan de synthèse du projet, nous pouvons apercevoir la suppression des passages à niveaux de Bouletemière et de Marquixanes, la création de plusieurs créneaux de dépassement, mais aussi le réaménagement des carrefours desservant Rodès, Vinça et Eus.

Deux réunions publiques

Pour marquer le début de cette enquête publique, deux rendez-vous sont déjà donnés. Le premier, ce mercredi 27 novembre dès 18h30 à la salle Gipulo de Vinça. Il faudra attendre le 11 décembre pour la seconde réunion publique, organisée dans la salle du Foirail dès 18h30.

Accueil > Economie > Transports



Axe stratégique, la RN116 relie Perpignan à L'Andorre, via Prades et la Cerdagne. L'INDEPENDANT / MICHEL CLEMENTZ

Publié le 26/11/2019 à 17:10 / Modifié le 26/11/2019 à 17:20 [S'ABONNER](#)

2 commentaires [11 partages](#) [Perpignan, Bouleternère, Prades](#)

TRANSPORTS

P.-O. : coup d'envoi de la concertation autour de l'avenir de la RN116

L'actualité en vidéos : Présents ...



La concertation autour du programme d'aménagements concocté par les services de l'État pour la section de la 116 comprise entre Bouleternère et Prades se tiendra du 27 novembre au 20 décembre 2019.

Exit le projet de mise à deux fois deux voies entre Bouleternère et Prades. Après avoir abandonné cette option en raison d'un coût jugé trop élevé, les services de l'État ont élaboré un plan B destiné à sécuriser la RN116, qui relie le Roussillon à l'Andorre, en se concentrant sur l'aménagement des secteurs les plus accidentogènes.

Ce nouveau projet, dont le coût prévisionnel s'élève à environ 30 millions d'euros pour la section comprise entre Bouleternère et Prades, est soumis à la concertation à partir de ce mercredi 27 novembre et jusqu'au 20 décembre prochain. La brochure de présentation évoque notamment l'aménagement d'un pont au-dessus de la voie ferrée à Bouleternère, d'un dénivellement pour sécuriser l'accès à Vinça, ou encore d'un "passage souterrain à gabarit réduit" au carrefour du lieu-dit El-Moli, juste avant cette dernière commune.

Une première réunion publique autour du projet se déroulera ce mercredi 27 novembre à partir de 18 h 30 à la salle Gipulo de Vinça. Des registres permettant aux citoyens d'apporter leurs contributions sont à la disposition du public en mairies de Prades et de Vinça. Il est également possible d'exprimer son opinion sur le projet en envoyant un mail à l'adresse suivante : concertation-rn116.dresl-occitanie@developpement-durable.gouv.fr.

Tout le détail du projet dans l'article à paraître prochainement dans la partie payante du site et dans L'Indépendant catalan de ce mercredi 27 novembre.

[VOIR LES COMMENTAIRES \(2\)](#) Arnaud Andreu

Sur le même sujet

-  P.-O. - avenir de la RN 116 : la colère monte en Conflant
-  P.-O. - RN116 : "À force de nous abandonner, l'État nourrit l'indépendantisme", le coup de gueule de François Calvet



Plusieurs aménagements sont notamment prévus sur la section de L... L'INDÉPENDANT / ARCHIVES MICHEL CLEMENTZ

Publié le 25/11/2019 à 20:19 / Modifié le 26/11/2019 à 20:30

S'ABONNER

6 commentaires 17 partages Perpignan, Prades, Rodés

TRANSPORTS

RN116 dans les P.-O. : un projet à 30 millions d'euros

L'actualité en vidéos : Présents ...

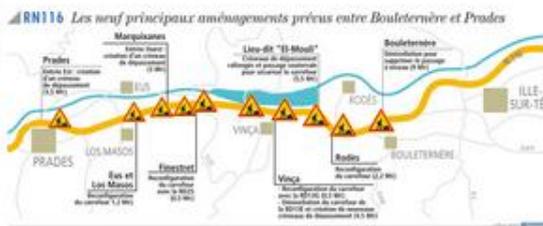


La concertation autour du programme d'aménagements à 30 millions d'euros concocté par les services de l'État pour la section de la 116 comprise entre Bouleternère et Prades se tiendra du 27 novembre au 20 décembre 2019.

Exit le projet de mise à deux fois deux voies entre Ile-sur-Têt et Prades. Après l'abandon de cette option en raison d'un coût jugé trop élevé, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) a élaboré un plan B destiné à optimiser les temps de parcours et à sécuriser la RN116. Afin de présenter un projet "finançable", les services de l'État ont choisi de se concentrer sur l'aménagement des secteurs les plus accidentogènes. Ce nouveau projet, dont le coût prévisionnel s'élève à environ 30 millions d'euros, est soumis à la concertation à partir de ce mercredi 27 novembre et jusqu'au 20 décembre prochain.

le sujet

Le projet de la RN calère monte en ...



Vue d'ensemble du projet soumis à la concertation

Focus sur les travaux les plus importants

La brochure de présentation évoque neuf aménagements principaux. Ceux-ci visent principalement à sécuriser les carrefours existants et à mettre en place de nouveaux créneaux de dépassement. À titre d'exemple, du côté de Bouleternère, la Dreal propose d'investir 9 millions d'euros pour édifier une "dénivellation supérieure", afin de faire passer la 116 au-dessus de la voie ferrée et de supprimer ainsi l'actuel passage à niveau. Les services de l'État plaident également pour la mise en place d'une dénivellation destinée à sécuriser l'accès à Vinça via la RD13E (4,5 millions d'euros). Ils envisagent aussi d'allonger les créneaux de dépassement et de construire un "passage souterrain à gabarit réduit" au carrefour du lieu-dit El-Moli, juste avant cette dernière commune (5,5 millions d'euros).

Début des travaux en 2021 ?

Une première réunion publique autour du projet se déroulera ce mercredi 27 novembre, à partir de 18 h 30, à la salle des fêtes Gipulo de Vinça. Une seconde réunion se tiendra le 11 décembre, à 18 h 30, à la salle du Foirail de Prades. Des registres permettant aux citoyens d'apporter leurs contributions sont à la disposition du public en mairies de Prades et de Vinça. Il est également possible d'exprimer son opinion sur le projet en envoyant un mail à l'adresse suivante : concertation-rn116.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr.

Concernant le calendrier des opérations, la Dreal annonce l'approbation du bilan de la concertation pour le premier trimestre 2020. Cependant, il restera ensuite à boucler les études techniques complémentaires et les procédures administratives (enquête pour obtenir une nouvelle déclaration d'utilité publique...). Quoi qu'il en soit, selon la Dreal, les premiers travaux pourraient débuter dès le deuxième trimestre 2021.

Pour consulter le document de présentation du projet : www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/concertation-a24844.html

Rodésiens en colère

Le projet de réaménagement du carrefour de Rodés ne fait visiblement pas l'unanimité. Un groupe d'habitants du village prévoit d'ores et déjà de se faire entendre lors de la réunion de concertation qui se tiendra ce mercredi soir à Vinça. "Ça fait plus de 25 ans qu'on demande un rond-point ou un échangeur avec la nationale qui passe dessous, peste Marc Bianchini, détracteur assumé du projet et candidat aux municipales dans la commune. Il y a déjà eu trois morts sur ce carrefour et chaque année, on a cinq ou six accidents matériels. Le projet qu'ils nous ont sorti ne satisfait en rien les exigences des Rodésiens. Il n'y a aucune mesure de limitation de vitesse, aucun aménagement pour que les piétons puissent traverser le carrefour, alors que l'arrêt de bus est de l'autre côté de la route. Ils veulent raboter le col de Ternère pour que les automobilistes aient plus de visibilité sur le carrefour. Mais on sait que plus il y a de visibilité et plus les gens roulent vite !"

"De la poudre aux yeux" selon le sénateur François Calvet

Pour le sénateur François Calvet, le compte n'y est pas. "Ce sont de petits aménagements, qui ne correspondent ni à nos besoins, ni à la dimension de cet axe, estime-t-il. Ils n'ont rien à voir avec la mise à deux fois deux voies de la RN116 entre Ile et Prades, pour laquelle nous avons obtenu une déclaration d'utilité publique en 2008. L'élu soléirien émet par ailleurs des doutes quant à l'aboutissement du projet dans un avenir proche. "Pour l'instant, ce n'est pas financé, assure-t-il. J'ai interrogé le ministre à ce sujet la semaine dernière en commission. Elle a été très évasive... Les travaux ne sont pas près de débuter. Tout ça, c'est de la poudre aux yeux !"

VOIR LES COMMENTAIRES (6)

Arnaud Andreu

L'INDEPENDANT

Rechercher sur | JOURNAL

MA VILLE | ACTU | FAITS DIVERS | ÉCONOMIE | #SOLUTIONS | SPORT | LOISIRS | ANNONCES | AV

Accueil > Economie > Transports



Les Rodésiens en colère le font savoir.

Publié le 30/11/2019 à 08:45 / Modifié le 30/11/2019 à 09:04

12 commentaires | 85 partages | Rodès, Conditions de circulation, Prades

S'ABONNER

TRANSPORTS

P.-O. – avenir de la RN 116 : la colère monte en Conflent

L'actualité en vidéos : Présents ...

Quelque 200 habitants de Rodès se sont mobilisés mercredi.

Le mercredi 27 novembre à 17 heures, plus de 200 habitants de Rodès se sont donné rendez-vous au bord du carrefour de la RN116 et le village, en préambule de la réunion publique qui se tenait à 18 h 30 à Vinça.

Cette réunion, concernait le projet d'aménagement de certains carrefours entre Bouleternère et Prades. Étant donné qu'aucun des travaux prévus ne satisfait les Rodésiens, ils ont décidé de se faire entendre.

-  Ce que veut la majorité de la population : pouvoir traverser la RN116 en voiture ou à pied en toute sécurité. Pour cela il faudrait créer un rond-point ou mieux un ouvrage d'art avec des trottoirs aménagés, (il faut savoir que tous les jours matin et soir des jeunes écoliers traversent la route pour prendre le bus) afin d'avoir un carrefour digne de ce nom.
-  Pour l'instant, mis à part l'opération escargot qui a été organisée pour se rendre à Vinça, rien n'est prévu, mais la situation risque de changer dans les jours à venir car la colère monte chez les habitants.



Pour la ministre des transports et de la transition écologique Elisabeth Borne, L... NICOLAS PARENT / NICOLAS PARENT

Publié le 05/12/2019 à 12:04 / Modifié le 05/12/2019 à 12:11

S'ABONNER

27 commentaires 164 partages Pyrénées Orientales, Perpignan, Prades

POLITIQUE

P.-O. - RN116 : "À force de nous abandonner, l'État nourrira l'indépendantisme", le coup de gueule de François Calvet

L'actualité en vidéos : Présents ...



L'élu, passablement énervé par la qualité des infrastructures de transport dans le département, a interpellé la ministre Elisabeth Borne dont la réponse est loin de le satisfaire.

"Pas de réponse sur le ferroviaire, pas de réponse sur l'aérien et confirmation de l'abandon d'une RN 116 digne de ce nom, les usagers apprécieront !" Le sénateur LR François Calvet est remonté.

Le motif de son courroux : la situation logistique des Pyrénées-Orientales qui l'a conduit à interpellier la ministre de la transition écologique Elisabeth Borne lors de son audition dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour 2020. L'élu, ancien maire du Soler, s'est ému à la fois de la situation de la Nationale 116, mais aussi du tronçon manquant de la ligne à grande vitesse entre Montpellier et Perpignan, ainsi que sur "les prix de l'avion Perpignan-Paris qui équivaut à un aller-retour Paris-New York".

Pour François Calvet, "les Pyrénées-Orientales sont isolés, notre département est une île. À force de nous abandonner, l'Etat nourrira l'indépendantisme". Et ce n'est pas la réponse apportée par la ministre qui va le convaincre du contraire. "J'avais transmis ma question au cabinet d'Elisabeth Borne avant son audition mais au final, nous n'avons pas eu de réponse à ce vrai sentiment d'abandon que j'ai exprimé".

Elisabeth Borne : "Un axe de qualité mais sans deux fois deux voies"

N'évoquant que la situation de la 116 dans sa réponse au sénateur, la ministre des transports et de la transition écologique a redit qu'il n'était pas question de financer la mise à deux fois deux voies. Elle affirme "que plutôt que de promettre des voies à caractéristiques autoroutières partout, il faut améliorer la qualité des itinéraires en créant des déviations de coeurs de bourgs pour éviter à nos concitoyens d'être pénalisés par le trafic et traiter les enjeux de sécurité. Ce travail se poursuit sur la RN 116 pour que l'on dispose d'un axe de qualité sans nécessairement passer par une mise à deux fois deux voies".

Si le sénateur François Calvet affiche son insatisfaction, c'est aussi qu'en parallèle, les discussions sur le futur Plan-Etat-Région 2021-2027, dont une directive est aujourd'hui connue par les élus, ne devraient pas là non plus permettre un développement des fonds pour le réseau routier. "Les routes n'obtiennent aucun financement. La préfecture nous parle d'un dispositif pour dans trois, quatre ans, mais on peut craindre qu'il n'y ait pas de financements pour le doublement de la 116 mais aussi pour les créneaux de dépassement ou encore pour la rocade de Perpignan. On ne verra pas un euro sur ces sujets. On ne peut pas continuer comme ça".

Sur le même sujet

P.-O. - avenir de la RN 116 : la colère monte en Conflent

Le RN116 dans les P.-O. : un projet à 30 millions d'euros

P.-O. : coup d'envoi de la concertation autour de l'avenir de la RN116

Pyrénées-Orientales : la RN 116 rouvre ce vendredi

VOIR LES COMMENTAIRES (27)

Julien Marion

L'INDEPENDANT Rechercher sur le site...

MA VILLE ACTU FAITS DIVERS ÉCONOMIE #SOLUTIONS SPORT LOISIRS ANNONCES AVI

Energie renouvelables Nouvelles technologies Immobilier Agriculture Transports Commerce Tourisme TGV

Accueil > Economie



L'avenir de la RN 116 entre Ille-sur-Têt et Prades préoccupe les élus du Départ... INDEPENDANT / MICHEL CLEMENTZ

Publié le 16/12/2019 à 12:40 / Modifié le 16/12/2019 à 12:26 [S'ABONNER](#)

2 commentaires 6 partages Politique, Perpignan, Transports

ECONOMIE

Pyrénées-Orientales : le Département se dote pour l'année d'un budget record de 707 millions

L'actualité en vidéos : Présents ...



La majorité de gauche du conseil départemental a approuvé des budgets de fonctionnement et d'investissement en hausse, ce lundi 16 décembre.

Sans surprise, et alors que l'opposition de droite s'est abstenue, le conseil départemental des P-O., présidé par la socialiste Hermeline Malherbe s'est doté ce lundi 16 décembre d'un budget de 707 millions d'euros. 358 millions serviront au fonctionnement dont 426 millions pour les solidarités. Alors qu'une partie non négligeable, 162 M€, ira au versement du RSA dont le nombre de bénéficiaires a augmenté sensiblement (2,9 %).

L'autre volet des dépenses concernera les investissements qui progresseront de l'ordre de 30 % pour s'établir à 149 millions d'euros. "On change de braquet", s'est justifiée Hermeline Malherbe qui revendique un budget "qui sert la protection des personnes, mais qui a aussi une ambition pour le territoire". Ainsi pour l'année à venir, le Département va déployer 85,3 millions pour les équipements, 21,3 millions pour l'aide aux communes ou encore 10 millions pour les investissements sur le Sdis 66.

Avis sur la 116

Au cours de cette même séance, les élus ont approuvé à l'unanimité un avis de l'institution relatif à la consultation de l'Etat sur l'avenir de la RN 116 entre Ille-sur-Têt et Prades. Ils réclament ouvertement un projet plus ambitieux. "Si les aménagements proposés apportent une plus-value indéniable au travers de la sécurisation de plusieurs carrefours et la création de crèneaux de dépassements, il faut aussi assurer la sécurité des mouvements tournants par l'aménagement des carrefours non-dénivelés en giratoires entre la RN 116 et la RD 18 vers Rodès, la RD13E à Vinça est, la RD25 vers Finestret et la RD24 vers Les Masos et Eus".

Les élus demandent également la suppression du risque de collision frontale "par la mise en place d'un séparateur central sur l'ensemble de l'itinéraire", ainsi que "d'établir la continuité d'un itinéraire cyclable entre Bouleternère et Prades".

[VOIR LES COMMENTAIRES \(2\)](#) Julien Marion

Pyrénées-Orientales : un projet "plus ambitieux" pour la RN 116

par Anthony Montardy — Il y a 1 mois 0



Capture d'écran - Google Street View.

PUBLICITE



La route nationale 116 entre Perpignan et Bourg-Madame constitue un axe routier majeur des Pyrénées-Orientales. Après la réalisation de la déviation de Joncet, inaugurée en juin 2018, l'État a lancé une concertation sur le programme d'aménagement de la RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades du 27 novembre au 20 décembre.

On le sait aujourd'hui, la DUP qui prévoyait une 2 x 2 voies est caduque. Lors de la session du 29 novembre 2017, l'Assemblée départementale, se faisant le relais de demandes formulées par les élus et la population du territoire, a demandé que des aménagements de sécurité soient mis en place rapidement par l'État entre Bouleternère et Bourg-Madame en sécurisant les carrefours et réalisant les déviations nécessaires. La prise en compte des modes de déplacement doux était aussi demandée par le Département.

Lors de la concertation « Imagine les P.O. », la question des mobilités est revenue souvent dans les échanges avec les habitants.

Si la RN 116 est un axe structurant du département, la redynamisation du département doit aussi passer par les mobilités : des aménagements routiers de qualité, une desserte ferroviaire adaptée à la demande des usagers (concernant bien évidemment l'axe Perpignan-Villefranche et le Train Jaune), des aménagements pour les déplacements doux. Au regard de ces enjeux, le Département souhaite que le projet de l'État soit amendé pour qu'il soit plus ambitieux et qu'il réponde à 3 impératifs :

- assurer la sécurité des usagers,
- améliorer les gains de temps,
- rétablir la continuité d'un itinéraire cyclable entre Bouleternère et Prades.

Concrètement : assurer la sécurité des tourne-à-gauche en construisant des giratoires sur la RN 116 et : la RD18 vers Rodès (avec création d'un passage inférieur pour piétons et cyclistes), la RD13E à Vinça Est, la RD25 vers Finestret, la RD24 vers Los Masos et Eus. Supprimer les risques de collision frontale par la mise en place d'un séparateur central sur l'ensemble de l'itinéraire, cet équipement permettant par ailleurs de réduire les temps de parcours (90km/h ou 110 km/h sur les voies doubles). Établir la continuité d'un itinéraire cyclable entre Bouleternère et Prades, tout du long de la vallée de la Têt.

En complément des sujets relevant de la présente concertation, le Département propose une analyse complémentaire des scénarios envisagés pour la déviation de Marquixanes, notamment en étudiant la faisabilité de différentes variantes d'aménagement par tranchée couverte en traversée d'agglomération. Le Département demande, pour ce faire, que le CPER 2021 - 2027 intègre les financements nécessaires à l'ensemble de ces opérations y compris les propositions du Département.

66 NEWS Pyrénées-Orientales RN 116

Communiqué de presse de l'association APHEM

29/11/2019 - Ouillade

RN-116/ Projet d'aménagement entre Ille-sur-Têt et Prades : à propos de la concertation préalable...

par ADMIN le Nov 29, 2019 - 16 h 53 min

Pas de commentaire



Communiqué de presse.

« Sous l'égide de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (la DREAL), l'Etat lance une nouvelle concertation pour les aménagements routiers de la RN-116 dans les Pyrénées Orientales. Ces aménagements routiers projetés concernent deux tronçons distincts. Un premier tronçon en aval de Marquixanes. Un second tronçon en amont de Marquixanes

Cette consultation sépare les aménagements routiers projetés de la translation de la RN-116 sur son emprise actuelle pour la déplacer, avec ravages, dans le quartier Nord de Marquixanes. Pour mémoire et information la DDE en 1998 avait déclaré l'infaisabilité d'une route en bordure de rivière, là où la DREAL veut, à tout prix, y implanter la route. L'APHEM prend acte de ces subtilités techniques mais reste surprise et vigilante sur la nouvelle et bizarre configuration *administrato-Technique*.

En 2017, lors de la concertation pour la déviation de Marquixanes, à l'inverse de toute attente, attente éminemment fondée, les conclusions de cette concertation, la DREAL a soumis à Monsieur VIGNES, alors Préfet des P-O pour signer son arrêté du 21 juillet 2017 que la pétition, lancée par notre association contre le projet Nord du contournement de Marquixanes, n'avait recueillie qu'une seule signature alors que nous avions déposé huit cent cinquante signatures en sous-préfecture de Prades.

Alors que les personnes favorables au projet nord, se savaient minoritaires lors de l'enquête, ils ont eu la surprise de découvrir que la DREAL, dans ses singulières analyses de l'expression démocratique, les désignait comme majoritaires.

En sus de refuser le décompte des signatures de la pétition, les quarante pages de nos observations diverses contre ce projet n'ont pas fait l'objet d'un décompte exact.

De surcroît, les nombreux avis contre le projet exprimés, cette administration n'a tenu aucun compte des avis donnés sur votre site Internet dévolu à cet effet.

C'est une forfaiture à l'expression démocratique commise par un service de l'Etat.

La DREAL 2017 portera cette action comme un lourd fardeau de basse manipulation de l'expression démocratique.

Les documents confirmant nos dires sont vérifiables à tous instants, et la population à l'obligation de connaître ce qui s'est passé en 2017 à Marquixanes.

Aujourd'hui, la DREAL renouvelle une consultation sur les aménagements routiers antérieurement indiqués.

Si le même principe devait être employé pour dénaturer un résultat de concertation, inutile de convaincre, aujourd'hui, des bienfaits de cet usage manipulé de l'expression populaire tel que fixé par nos Législateurs.

Aujourd'hui, sur la nouvelle concertation concernant des aménagements à coûts réduits de la RN-116, aménagements extrêmement dangereux de tronçons routiers à trois voies, la consultation concerne la recherche des avis des habitants de six communes qui sont : Bouleternère, Rodès, Vinça, Marquixanes, Eus et Prades.

Sont exclus de cette concertation, dans le cadre du respect de l'expression démocratique, l'ensemble des utilisateurs de la RN-116. Quid des avis des transporteurs professionnels, qu'ils fussent de transports de marchandises ou des transports en communs, des entreprises qui utilisent cette route pour le travail, des utilisateurs divers, des spécialistes de la prévention et de la sécurité, Ambulances privées, service de secours. Jamais les avis du SDIS sont connus à ce sujet, et tant d'autres concernés.

Aujourd'hui, solennellement, nous demandons que cette consultation soit abandonnée, dans son principe et dans les faits.

Ce projet par ailleurs, dès la première réunion d'information à VINCA le 27 novembre 2019, a montré que les habitants des communes concernées ne veulent pas du projet présenté élaboré dans des bureaux héraultais d'une administration qui ne connaît rien à la vie des habitants de notre département. Ils l'ont exprimé clairement et avec détermination. A suivre !

C'est aussi toute la population utilisant la RN-116 qui est concernée et qui doit avoir le droit de s'exprimer sur des rapiécages bien mal venus !

Si la DREAL ne le fait pas, et reste campée sur une consultation castratrice, c'est qu'elle craint d'être confrontée à la réalité des faits, l'incontournable réalisation d'une nouvelle RN-116 à quatre voies sécurisées entre Ille-sur-Têt et Prades. Le projet, ayant fait l'objet de la DUP de 2008, doit être réactivé.

Tout autre projet n'est qu'un mauvais projet cachant une paupérisation par l'Etat de notre département ».

Maryse CAYROL, présidente de l'APHEM*

*APHEM : Association pour la Protection des Habitants et de l'Environnement de Marquixanes.